



SARL

* CACES®
* TRAVAUX PUBLICS
* NACELLE
* GRUE AUXILIAIRE
* CARISTE
* ECHAFAUDAGE
* VGP
* PONTS ROULANTS

1 Rue de la Marseillaise
67114 ESCHAU
Tél. 03 88 44 49 58
Port. 06 28 01 10 73

rousseauformation67@hotmail.fr

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE DE CONDUCTEUR

D'ENGINS DE CHANTIER R372M TOUTES CATEGORIES EN SECURITE

Formation de Conducteur d'engins de chantier avec accès au C.A.C.E.S.®

(Certificat d'Aptitude de Conduite d'engins de chantier)

OBJECTIF : Acquérir les connaissances pratiques, théoriques, techniques et législatives pour être capable de conduire des engins de chantier en toutes sécurités et dans les meilleures conditions.

DUREE DE L'ACTION : 14 heures de formation dispensées sur 2 jours.

PUBLIC VISE : Personnels ayant à utiliser des engins de chantier occasionnellement ou en continu.

PRE REQUIS : Compréhension du français, aptitude à la visite médicale du travail, âge minimum de 18 ans (art. 12 de l'arrêté du 30 Juillet 1974) des dérogations peuvent être obtenues (voir arrêté du 2 Avril 1976).

LIEU : La formation se déroule en entreprise de ce fait, le matériel mis à disposition pour la formation devra être conforme aux vérifications semestrielles ou annuelles (arrêté du 30 Juillet 1974 art.16)

CONTENU DE L'ACTION FORMATION

PROCEDURE THEORIQUE 4 heures.

REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE :

- Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention : IT, CRAM, médecine du travail, contrôle périodique obligatoire.
- Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser des engins de chantier ainsi que la responsabilité qui en découle.
- Connaître les rôles et responsabilité du chef d'équipe, du chef de chantier et du conducteur de travaux.

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE :

- Identifier les principales catégories d'engins de chantier et leurs caractéristiques fonctionnelles, en déduire leurs utilisations courantes et leurs limites d'utilisation.
- Connaître les caractéristiques principales des principaux composants et des différents mécanismes.
- Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité : coupe-circuit, freins de service, clé ou dispositif de condamnation.

1/2

SECURITE

- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneau de signalisation
- Identifier les principaux facteurs d'accident lors de l'utilisation d'un engin de chantier
- Identifier les principaux risques rencontrés sur un travail déterminé.
- Connaître les principaux risques : renversement, heurt, environnement : (réseaux enterrés, réseaux aériens...) énergie mise en œuvre.
- Interpréter les informations données pour le soulèvement d'une charge et en déduire les conditions de stabilité de l'engin.
- Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur de l'engin et leurs fonctions.
- Connaître les règles de circulation, les règles de conduite et de stationnement.
- Identifier les différents paramètres pour un travail bien précis (Adéquation)
- Connaître les vérifications et les opérations nécessaires à la prise de poste et à la fin de poste.

PROCEDURE PRATIQUE 3 HEURES DE CONDUITE

- Prise de poste, Adéquation du travail à réaliser.
- Circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions.
- Evolution en marche avant, marche arrière.
- Synchronisation des mouvements de fonctionnement de l'engin.
- Respecter les règles et panneaux de circulation.
- Manutention spéciale de l'engin en fonction de sa catégorie.
- Maîtriser les chargement/déchargement sur porte-engin si l'option est prise.
- Fin de poste mise en sécurité.
- Effectuer les opérations d'entretien de 1^{er} niveau.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUE

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié.

Les moyens audiovisuels utilisés sont les suivants : vidéo projecteur et livret.

Des engins de chantier sont mis à disposition des stagiaires en fonction de leur nombre, sur une aire appropriée aux mouvements des engins. Tous risques étant écartés.

En cas de besoins particulier spécifique à l'entreprise un complément de formation sera dispensé sur le type de matériel souhaité.

EXAMEN DE CONNAISSANCES

Tests théoriques des connaissances de conduite en sécurité en salle : **2 heures**

Tests pratiques de préférence sur un chantier réel : **5 heures**

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de stage, bilan de fin de stage, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite.

Certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité.

EQUIPEMENT A PREVOIR

Chaussures de sécurité, vêtement anti-pluie et bottes de sécurité en cas d'intempérie, gilet rétro réfléchissant, casque et gants de manutention.